



Convention 2012 entre l'AGEFOS PME Limousin et l'Agefiph

Objectif :

Développer l'emploi et la formation des personnes handicapées.

Bénéficiaires :

- Les personnes handicapées bénéficiaires de l'art L. 5212-13 du code du travail
- Les employeurs adhérents à Agefos PME Limousin et éligibles aux interventions de l'Agefiph.

Contenu :

MOBILISATION DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'AGEFOS PME Limousin s'engage à mobiliser ses entreprises adhérentes en matière d'emploi et de formation des personnes handicapées, dans une dynamique de coopération avec les spécialistes de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

- * Information et sensibilisation des employeurs par téléphone ou en rendez-vous physique sur l'offre d'intervention et le réseau de partenaires-services de l'Agefiph
 - ↳ **Objectif : 1 000 entreprises informées de façon individuelle**
- * Actions collectives de formation au bénéfice des entreprises adhérentes à l'Agefos PME
 - ↳ **Objectif : 3 actions collectives, soit une par département**

DEVELOPPEMENT DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

- * Information des entreprises adhérentes sur les aides et services spécifiques
- * Collaboration avec les acteurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées
 - ↳ **Objectif : 10 contrats de professionnalisation en 2012**

Principaux opérateurs concernés :

Cap emploi de la région Limousin, Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH), Alther.

CONTACTS

AGEFOS PME LIMOUSIN :

Alexandra PERON-Conseillère en Formation- aperon@agefos-pme.com Tél. 05 55 79 39 39
<http://www.agefos-pme-limousin.com>

AGEFIPH - Délégation régionale Limousin :

Christelle PEYRE – Déléguée régionale adjointe - : c-peyre@agefiph.asso.fr Tél. 0811 37 38 39